



Ollainville

DELIBERATION
N° CM 40/034/2025

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :
27

- Séance du 1^{er} avril 2025 -

Présents et représentés :
27

L'an deux mille vingt-cinq, le 1^{er} avril, à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués les 20 mars 2025 et 26 mars 2025, se sont réunis en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire, à la Mairie, salle du Conseil.

PRÉSENTS : M. Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire,
M. Olivier MALECAMP, Mme Muriel CHEVRON, M. Régis CARPENTIER, M. Thierry FAVOCCIA,
Mme Marie-Christine HARISLUR, Adjoints au Maire,
M. Pierre PAREUX, Mme France NOIROT, Mme Marie-France DELANZY, M. Didier BONNIER, M.
Patrick BONNEMYE, M. Michel BURILLO, Mme Sophie Anne PÉAN, Mme Véronique MAFFÉO,
Mme Adeline CLOGENSON, M. Nicolas PIOT, M. Ludovic GOURDY, M. Philippe CHERY, M.
Julien BOUILLON, Mme Sylvie MARCHAND, M. Laurent MEUNIER, Mme Valérie RICHETIN,
Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Marie-Hélène CHAPDELAINÉ qui donne procuration à M. Olivier MALECAMP, M. Nicolas FOUQUE qui donne procuration à M. Nicolas PIOT, Mme Isabelle BOTIN qui donne procuration à M. Jean-Michel GIRAUDEAU, M. Thierry DELCUPE qui donne procuration à M. Julien BOUILLON, Mme Christine ROUSSET qui donne procuration à Mme Marie-Christine HARISLUR.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Sophie Anne PÉAN

• Tarifs des services municipaux 2025

Monsieur Didier BONNIER, Conseiller Municipal délégué, propose à l'assemblée les tarifs des services municipaux ci-dessous, pour l'année 2025 :

	2024 ↓		2025 ↓	
Location de salles			+ 1,7%	
		Caution		Caution
Arrhes	105.06 €		106.85 €	
Utrillo (du samedi au dimanche 5h)	445.74 €	320 €	453.32 €	320 €
Utrillo (du samedi au dimanche 15h)	584.46 €	320 €	594.40 €	320 €
Sourgens (du samedi au dimanche 5h)	590.58 €	480 €	600.62 €	480 €
Sourgens (du samedi au dimanche 15h)	724.20 €* €	480 €	736.51 €	480 €
Cuisine	199.92 €	700 €	203,32 €	700 €
Concessions cimetières			+ 1,7%	
Concession temporaire / 15 ans	219,30 €		223,03 €	
Concession funéraire / 30 ans	437,58 €		445,02 €	
Concession funéraire / 50 ans	728,28 €		740,66 €	
Concession cinéraire / 10 ans	220,32 €		224,07 €	
Concession cinéraire / 20 ans	425,34 €		432,57 €	

Concession cinéraire / 30 ans	629,34 €		99_DE-081-219104619-20250401-CH400342025	
Chauffage logements sociaux			+ 1,7%	
Prix au m²	11.31 €		11,50 €	
Droits de voirie			+ 1,7%	
Benne à gravats	29.58 € / sem	5.10 € / jour	30.08 € / sem	5.19 € / jour
Neutralisation des places de stationnement pour entrées/sorties de chantiers ou livraisons de chantiers	29.58 € / sem	5.10 € / jour	30.08 € / sem	5.19 € / jour
Échafaudage	17.34 € / sem	4.08 € / jour	17.63 € / sem	4.15 € / jour
Droits de place (Redevance d'occupation du domaine public)			+ 1,7%	
Tarif mensuel en fonction du nombre de jour par semaine	1 jour	61.20 €	1 jour	62,24 €
	2 jours	123.42 €	2 jours	125,52 €
	3 jours	183.60 €	3 jours	186,72 €
	4 jours	245.82 €	4 jours	250,00 €
	5 jours	307.02 €	5 jours	312,24 €
	Occasionnel	34.68 € / jour	Occasionnel	35.27 € / jour
Redevance 1 jour/semaine - 2 fois/mois	31.62 €		32,16 €	
Marchands ambulants (par jour)	304.98 €		310,16 €	
Cirques (une semaine maximum)	936.36 €		952,28 €	
Frais de reprographie particuliers			+ 1,7%	
Impression noir et blanc A4	0.20 €		0,20 €	
Impression couleur A4	0.26 €		0,26 €	
Impression noir et blanc A3	0.41 €		0,42 €	
Impression couleur A3	0.51 €		0,52 €	
Reproduction badge alarme – Espace Aragon et gymnase			Prix coûtant	
Prix par badge	27 €		27 €	
Frais de reprographie associations (Prix coûtant / Associations fournissant le papier)			Prix coûtant	
Impression noir et blanc	0.01 €		0.01 €	
Impression couleur	0.10 €		0.10 €	
Tarifs reprographie doc administratifs (Tarifs encadrés par le décret n°2015-1342 du 23/10/2015) « L'accès aux documents administratifs s'exerce, au choix du demandeur et dans la limite des possibilités techniques de l'administration... par la délivrance d'une copie sur un support identique à celui utilisé par l'administration ou compatible avec celui-ci et aux frais du demandeur, sans que ces frais puissent excéder le coût de cette reproduction » Pour les impressions, se référer aux tarifs de reprographie particuliers				
Clé USB	-		9.20 €	

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Considérant l'avis favorable de la commission de Finances réunie le 6 mars 2025,

Entendu l'exposé de, Monsieur Didier BONNIER, Conseiller Municipal délégué,

APRÈS EN AVOIR DELIBERE,
À L'UNANIMITÉ

- **Adopte** les tarifs des services municipaux proposés ci-dessus, à compter du 7 avril 2025.

Le 3 avril 2025

Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire



Jean-Michel GiraudEAU